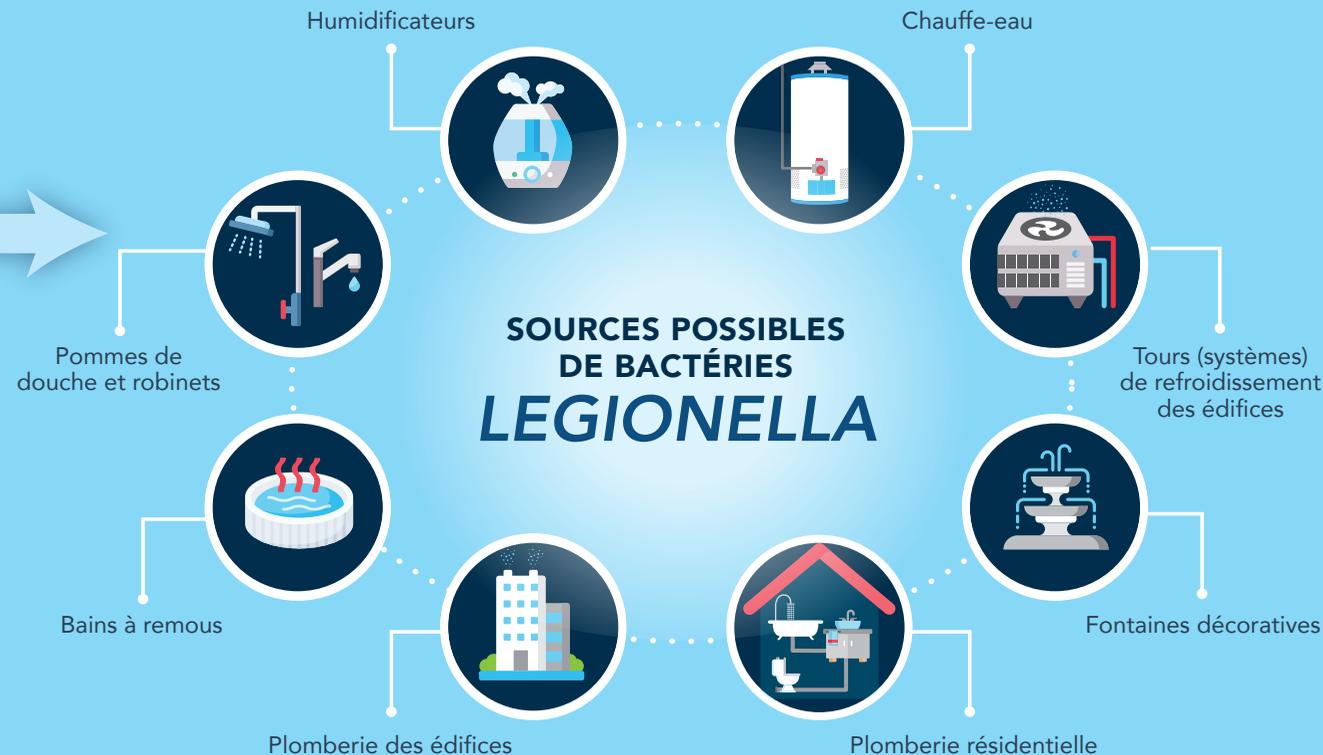


QU'EST-CE QUE

LES BACTÉRIES *LEGIONELLA*?

Les bactéries *Legionella* sont présentes dans des sources d'eau naturelle, comme les lacs, les ruisseaux et les eaux souterraines. On en trouve aussi dans les systèmes et dispositifs d'alimentation en eau conçus par les humains.

Les bactéries *Legionella* peuvent devenir préoccupantes pour la santé lorsqu'elles prolifèrent dans ces systèmes et dispositifs et qu'elles sont inhalées sous forme de gouttelettes et de brumes libérées dans l'air.



CONDITIONS PROPICES À LA PROLIFÉRATION DE BACTÉRIES *LEGIONELLA*



- températures chaudes
- eau stagnante



- particules déposées et biofilm (une matière gluante et collante contenant des microorganismes et des nutriments)

EFFETS DES BACTÉRIES *LEGIONELLA* SUR LA SANTÉ

Les bactéries *Legionella* sont à l'origine de deux types de maladies chez les humains : la légionellose (ou maladie des légionnaires) et la fièvre de Pontiac.



La légionellose est une maladie respiratoire grave qui entraîne une pneumonie, pouvant durer plusieurs mois et causer la mort.



La fièvre de Pontiac est une infection plus bénigne, qui cause des symptômes s'apparentant à ceux de la grippe. Les personnes atteintes se rétablissent généralement en deux à cinq jours, sans aucun traitement.

QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS À RISQUE?

- les personnes de plus de 40 ans



- fumeurs actuels et anciens fumeurs



- personnes atteintes d'une maladie pulmonaire chronique



- personnes souffrant d'affections sous-jacentes ou celles dont le système immunitaire est affaibli



COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE?

- Maintenez la température de votre chauffe-eau à 60 °C.

Pour réduire le risque de brûlure, la température de l'eau à la sortie du robinet ne doit pas dépasser 49 °C. Communiquez avec un plombier qualifié pour faire installer un robinet mélangeur pour contrôler la température de l'eau sortant du robinet.

- Nettoyez et désinfectez régulièrement les appareils générateurs de brume dans votre maison (pommes de douche, humidificateurs, bains à remous) selon les directives du fabricant.
- Laissez couler l'eau chaude et l'eau froide pendant quelques minutes si vous n'avez pas utilisé les robinets depuis plus de deux semaines.
- Videz et rincez périodiquement votre chauffe-eau, selon les directives du fabricant, pour éliminer les particules déposées.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATION? www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/legionella.html